

## Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 2 décembre 2022

**Présents :** Marjolaine Girault, Alain Croissy, Claude Delemontez, Didier Mantz, Jean Michel Palliot.

**Absents :** Brigitte Biernat, Hubert Debedde, Yannick Ghesquiere, Jean Christophe Monferran,

**Soit cinq votants**

Le maire, Jean Michel Palliot ouvre le conseil à 18h 10

Le secrétaire de séance est Alain Croissy

### 1. Point sur le café restaurant épicerie

Alain indique que 3 personnes nous ont sollicités. Deux ont visité les locaux, et une personne a simplement envoyé son Curriculum Vitae. Les deux personnes qui ont visité doivent nous envoyer leur dossier de candidature avec leur projet.

C'est une bonne nouvelle qu'en quelques jours déjà nous ayons eu trois contacts.

Alain indique qu'il est en cours de préparation du dossier de travaux, et qu'il va demander des devis estimatif pour confirmer son évaluation financière (entre 80 et 100 000€, matériel de cuisine inclus), afin d'engager les demandes de subvention.

### 2. Distribution des colis des anciens

Jean Michel, distribue à chaque conseiller présent la liste des personnes qui seront destinataires d'un colis afin de répartir la charge de la distribution.

Pour information, 52 colis seront cette année, distribués, et 60 anciens étaient présents au repas.

### 3. Délibération pour le tarif de la pub sur le bulletin municipal

Comme l'année dernière, la mise en page et l'édition du bulletin municipal seront totalement sponsorisées par des publicités qui y seront intégrées. Le montant de chaque annonce qui sera payée par les sociétés, est proposé à 80 € HT.

*Abstention 0, contre 0, pour 5 voix*

*Le montant de la publicité est validé à la majorité des présents*

### 4. Informations

- La convention pour la location du terrain de la commune avec un agriculteur de Viplaix, (Validée par la SAFER). a été signée par le maire, (Superficie 2.5 Ha et montant du loyer annuel 291€)
- Le sapin de Noël que Claude ira chercher, et posera, sera installé dans le bourg jeudi 8 décembre
- Une assistante sociale, contactée par Jean Michel, va rencontrer une de nos locataires qui est en retard de paiement de ses loyers. Il restera le second locataire à mettre en rapport avec une Assistante Sociale

*La séance est levée à 19 h30*

Présents	Elus	Signature	Nom de la délibération	N° de la délibération
Oui	Jean Michel PALLIOT		3. Délibération pour le tarif de la publicité dans le bulletin municipal	DEL20221205040
Oui	Alain CROISSY			
Non	Brigitte BIERNAT			
Oui	Marjolaine GIRAULT			
Non	Hubert DEBEDDE			
Oui	Claude DELEMONTÉZ			
Non	Yannick GHESQUIERE			
Non	Jean Christophe MONFERRAN			
Oui	Didier MANTZ			